

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation du Conseil Municipal : 18/09/2025

Date d'affichage de la convocation à la mairie : 18/09/2025

Nombre de conseillers en exercice : 10

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois septembre, à 18H30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, se réunira en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mme Hélène GOGA, Maire.

9 Présents : Mme Hélène GOGA, M. Christian RAPIN, M. André DELPONT, M. Eric CARLSBERG, Mme Florence JOUNY, M. Benoit de GUIGNÉ, M. Mathieu VERDIER, Mme Charlotte ZORZI, M. Jacques JOUNY.

1 Absente excusée ayant donné procuration : Mme Elise AMIET à M. André DELPONT

M. Christian RAPIN a été désigné secrétaire de séance

.....
Objet : Tarifs cantine scolaire rentrée 2025

Vu le nouveau marché signé avec Albert Restauration au 1^{er} septembre 2025 (délibération n°2025/33),

Considérant l'ajout d'un composant supplémentaire pour les repas comprenant dorénavant :

- un hors d'œuvre ou potage
- un plat protidique
- un légume
- un fromage
- un dessert

Considérant la nécessité de recruter une personne supplémentaire au 1^{er} service au vu du nombre important d'élèves de maternelle,

Considérant l'étude de la revalorisation des prix à chaque rentrée scolaire,

Après réflexion, Mme le Maire, propose d'augmenter le tarif du repas enfant qui est de 4.40 € et celui du repas adulte qui est de 4.90 €, **de 0.10 cts.**

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés

décide

de fixer comme suit les tarifs applicables à pour la rentrée 2025 :

- ✓ Repas enfants : 4.50 €
- ✓ Repas adultes : 5 €

Mme le Maire . certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Mme Hélène GOGA, Maire

M.Christian RAPIN, secrétaire de séance



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme, le 23/09/2025

